

**Cabinet
Secrétariat de direction**

La Rochelle, le 27/11/2020

Affaire suivie par : Laurent Desport
Tél : 05 16 52 68 51
Mél : ien.ash.ia17@ac-poitiers.fr

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services de l'Éducation
nationale de Charente-Maritime

Cité administrative Duperré
Place des cordeliers
CS 60508
17021 La Rochelle Cedex 1

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école

S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Objet : Protocole départemental d'accompagnement des équipes pédagogiques accueillant des élèves présentant des conduites instables ou violentes et DAEP (dispositif d'appui aux équipes pédagogiques)

Certains comportements d'élèves, présentant des conduites instables ou violentes, peuvent générer des situations de tension dans les classes et aboutir à des difficultés professionnelles pour les personnels qui y sont confrontés.

Le collège des IEN du département de Charente-Maritime a élaboré un protocole d'accompagnement destiné aux équipes pédagogiques. Celui-ci vise à rendre plus lisible les divers acteurs concernés et les réponses envisageables en termes d'action en fonction des différents niveaux de complexité de la situation.

Le recours à différents professionnels du milieu scolaire nécessite un outil de recueil et de transmission de l'information. Dès la première équipe éducative, il est proposé d'élaborer une fiche (voir annexe 2) rassemblant les éléments et les événements qui faciliteront les interventions, la prise en charge de l'élève et son suivi.

D'autre part, un dispositif d'appui aux équipes pédagogiques (D.A.E.P) est mis en place pour répondre aux demandes d'aide concernant les élèves présentant des conduites instables. Ce dispositif couvre depuis la rentrée 2020 l'ensemble de la Charente Maritime.

Ce service est adossé au SESSAD-MTC (service d'éducation spéciale et de soins à domicile manifestation des troubles du comportement) de l'association TREMÄ. Il peut être saisi par l'intermédiaire de l'équipe mobile d'appui médico-social. Vous trouverez ses coordonnées dans la plaquette ci-jointe.

Dans la dynamique de l'école inclusive, ce dispositif va offrir aux équipes pédagogiques la possibilité d'avoir recours à une équipe pluridisciplinaire afin de développer, en co-construction, des outils et des postures permettant d'installer, de perfectionner ou de restaurer un contexte de scolarisation plus serein pour l'enfant concerné, pour l'équipe pédagogique et aussi pour sa famille.

L'équipe du D.A.E.P est composée d'un enseignant spécialisé, d'un éducateur spécialisé, d'un psychologue, d'un assistant social et d'un médecin psychiatre.

PJ

Annexe 1 : Protocole départemental de gestion des élèves présentant des conduites instables

Annexe 2 : Fiche suivi élève instable

Annexe 3 : Plaquette EMA

Annexe 4 : flyer DAEP

L'équipe pluridisciplinaire du D.A.E.P. aura un rôle d'appui aux équipes pédagogiques mais aussi vers les familles et particulièrement dans le lien école-famille qui a une influence importante dans le parcours scolaire de l'enfant.

Vous trouverez avec ce courrier le protocole départemental d'accompagnement des équipes pédagogiques à diffuser auprès des enseignants de votre école, le modèle de fiche de suivi ainsi que la plaquette de présentation du DAEP et de l'équipe mobile d'appui médico-sociale.

Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez prendre contact avec le service départemental « école inclusive ».

**L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'Éducation Nationale de Charente-Maritime**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Annick Baillo', written in a cursive style.

Annick BAILLOU